

**COMITE DU SIVOM DE L'ABADIE DU 12 MARS 2018  
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**

**I – ADMINISTRATION GENERALE**

**1. Installation des délégués de la commune de Cantaron**

Ouï l'exposé de Monsieur SARETTA et après en avoir délibéré, les membres du comité décident à l'unanimité :

- d'installer Monsieur Gérard BRANDA et Madame Joëlle JACOB en qualité de délégués titulaires, et Messieurs Fabrice FONTAINE et Jean-Marc BLANIC en qualité de délégués suppléants au sein du Comité du SIVOM de l'Abadie.

**II – FINANCES**

**1. Débat d'Orientation Budgétaire 2018**

Ouï l'exposé de Monsieur SARETTA et après en avoir délibéré, les membres du comité décident à l'unanimité :

- d'émettre un avis favorable sur les grandes orientations budgétaires 2018 présentées conformément aux documents présentés qui ont été adressés en format numérisé avec la convocation puis remis le jour de la séance du Comité en format papier.

**III – RESSOURCES HUMAINES**

**1. Action sociale à destination des agents : nouvelles modalités**

Ouï l'exposé de Monsieur SARETTA et après en avoir délibéré, les membres du comité décident à l'unanimité :

- de valider les nouvelles modalités de l'action sociale telles que décrites dans les 6 axes ci-dessus ainsi que les participations individuelles correspondantes (Mutuelle : 5,80€ ; Prévoyance : 2,50€ et tickets restaurants : 2,65€ par ticket) ;
- d'autoriser le versement rétroactif des prestations sus indiquées au titre des événements forts de la vie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;
- de valider l'affectation d'une dotation loisirs de 70€ par agent (hors vacataires à temps partiel) qui sera versée à l'organisme PROWEBCE selon les modalités contractuelles.

**LE PRESIDENT**

**D.SARETTA**